ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LA JEUNESSE
CANADIENNE-FRANÇAISE

POUR LES CANADIENS-FRANÇAIS DE L'ONTARIO

Discours prononcé par Sa Grandeur Mgr. E. A. Latulipe, évêque d'Haileybury, Ont., au Congrès d'Ottawa, le 15 février 1916

Monsieur le Président,
Messeigneurs,
Messieurs,

La circonstance, où j'ai à vous parler est solennelle. Je n'ai rien voulu laisser à l'impression du moment et j'ai écrit, mot à mot, ce que je vais vous dire.

Ce que j'ai écrit, je l'ai pesé devant Dieu et devant ma conscience, avec la plus entière sécurité, dans la balance de l'équité et de la justice.

Je viens d'abord vous exprimer ma peine qui est aussi la vôtre. J'ai étudié l'histoire de mon pays, les révolutions par lesquelles nous avons passé, le travail que nous avons accompli. N'avons-nous pas toujours été les premiers à la tâche? Avons-nous jamais manqué de loyauté à l'Angleterre ou au Canada?

Je sonde les dispositions de mon âme et je connais les aspirations des vôtres; nous, les Canadiens-français, nous sommes prêts à verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour le Canada, notre patrie. Je viens vous exprimer ma peine des attaques injustes et déloyales dont nous sommes constamment l'objet de la part de ceux qui devraient maintenant mieux nous connaître.

Nous avons des droits dans ce pays, non seulement dans la province de Québec, mais dans toutes les provinces du Canada: ceux que nous a donnés la nature, nos droits de père et de mère; ceux que nous confère notre foi, nos droits de chrétien et de catholique; ceux que nous ont garantis les pères de la Confédération, le droit qu'a le plus faible de respirer et de vivre à côté du plus fort. Je viens vous exprimer ma peine de ce que ces droits sont indignement foulés aux pieds.

Nous avons encore le droit qu'a tout combattant de rencontrer des adversaires qui luttent, visière levée, avec des armes honnêtes et des procédés loyaux. Je viens me plaindre des tactiques déloyales qu'on emploie contre nous. Combien de fois n'avons-nous pas formulé nos demandes? donné des explications claires, précises? Comment nous a-t-on répondu? En travestissant nos requêtes, en dénaturant nos intentions.

Enfin, nous avons le droit qu'a le bienfait d'être payé d'un peu de reconnaissance, le frère d'être assisté par son frère.

Je viens exprimer notre commune douleur. Nous avons trouvé l'abandon, quelquefois l'hostilité où nous aurions dû trouver l'aide et l'appui.

Après avoir exprimé notre douloureuse déception, je viens vous apporter, si vous en avez besoin, l'encouragement de ma présence.

Frères, vous n'êtes pas seuls dans la lutte de géants que vous avez entreprise pour conserver votre langue et vos écoles.

Là-bas sur les bords du lac Témiscamingue, il y a un évêque qui pense comme vous et qui vous admire. Depuis cinq ans, avec vous il veille, et aujourd'hui, après cinq ans de lutte et de fatigue, il vient vous dire qu'il n'est pas découragé, qu'il veut lutter encore, lutter toujours jusqu'à ce qu'on nous rende justice.

Si on nous enlève notre langue, que ce soit seulement quand elle sera glacée à notre palais, quand nous serons tombés tous jusqu'au dernier. Frères, le droit ne meurt pas et c'est quelquefois sur les tombeaux que les palmes s'étalent et que les fleurs s'entr'ouvrent.

Non, nous ne sommes pas seuls. Des voix fraternelles sont venues de bien haut et de bien loin nous consoler: voix de l'Eglise et voix de l'Etat, voix de notre cardinal et de nos évêques, voix de nos ministres et de nos députés.

Hier encore, le vénérable évêque de Rimouski, en notre faveur, tendait la main aux fidèles de son diocèse et nous adressait un message de sympathie et d'amitié : "Afin que l'on sache, disait-il, que dans les parties du pays les plus éloignées, leurs frères ne sont pas indifférents, ni à leurs souffrances, ni aux actes d'héroïque résistance que posent là-bas les pères et les mères de famille, les institutrices et les enfants. Tous les jours de nouvelles adhésions nous arrivent, la lumière se fait, et malgré bien des nuages, nous pouvons entrevoir, de plus en plus souriante, l'aurore de la paix et de la justice.

A ces voix réconfortantes, il m'est doux de dire aujourd'hui, au nom de tous, un reconnaissant merci. Cette parole de gratitude émue, je l'envoie encore à tous ceux qui nous ont aidés: aux vaillants journaux qui n'ont pas craint de dire la vérité, aux communautés religieuses, dévouées jusqu'au sacrifice, à nos admirables institutrices qui ont aimé mieux perdre leur brevet que de forfaire à l'honneur et mentir à leur sang; à la jeunesse canadienne-française, celle de nos associations et celle de nos institutions, à nos frères de langue anglaise, ceux qui sont morts au combat et ceux qui luttent encore avec nous; à beaucoup d'autres aussi, car il y a mille manières d'être utile et de mille manières on nous a assistés.

Frères, nous travaillons depuis cinq ans. Que faut-il faire encore? Toujours la même chose: prier, rester unis et rester debout.

Prier, car nous sommes des chrétiens et nous savons que Dieu tient entre ses mains les droits des nations et les volontés des potentats—rester unis,—car le vieil adage est toujours vrai: l'union fait la force — rester debout; c'est la seule attitude à garder devant un injuste agresseur.

On nous a dit : Observez la loi. Nous répondons avec les évêques de la Belgique martyre : "N'ajoutez pas l'ironie à la persécution." Mais qu'est-ce donc que la loi? Depuis quand est-on convenu de donner ce nom auguste à la tyrannie, au caprice ou au calcul des intérêts humains? La loi, mais c'est l'expression de la volonté divine, elle est juste, équitable, salutaire, et ceux qui ont l'honneur et le redoutable devoir de l'interpréter sur la terre doivent prendre garde de regarder

en haut et non pas en bas. Que dis-je? ils doivent penser, juger et parler comme Dieu, puisqu'ils le représentent et qu'ils parlent en son nom. Toute puissance vient de Dieu, dit saint Paul.

En effet, les hommes sont égaux en nature et quelquefois même celui qui commande n'a pas l'âge, les talents ou les autres qualités de celui qui obéit. Ce n'est pas de là, ni de la force non plus, que vient l'autorité, elle vient de Dieu. Par conséquent, celui qui commande à un autre, qu'il s'appelle l'évêque, le gouvernement ou le père de famille, ne peut le faire qu'en vertu du mandat qu'il a reçu de Dieu et dans les limites de ce mandat. Si je reste dans les limites de ma juridiction, j'ai l'autorité de Dieu pour dire à mon sujet : Obéis. Si je vais outre, surtout si je m'insurge contre la loi divine, loi naturelle ou loi positive, je ne représente plus Dieu, je commande sans autorité et je n'ai plus droit à l'obéissance.

Je sais bien que saint Pierre avertit les premiers chrétiens d'obéir à leurs supérieurs, "etiam dyscolis", même quand ils sont difficiles, mais je sais aussi que saint Pierre lui-même répondait fièrement à ceux qui voulaient violenter sa conscience : "Jugez vous-mêmes si nous devons vous obéir plutôt qu'à Dieu." "Non possumus". Nous ne pouvons pas vous obéir; et c'était le gouvernement qui parlait et je ne sache pas que depuis, Dieu ait donné à la terre une autre législation.

On nous dira que notre question scolaire n'est pas une question religieuse, mais nationale. Nous répondons que cette question nationale est intimement liée à la question religieuse et qu'elle intéresse nos consciences.

Quoi qu'on puisse en dire ou penser, nous qui connaissons la mentalité de notre peuple, maintenons que la langue française est pour les Canadiens-français qui vivent en Amérique la sauvegarde de leur foi. C'est une protection contre les infiltrations du protestantisme qui s'étale chez nous en anglais, et contre la plaie des mariages mixtes qui donnent à l'hérésie ou à l'indifférence religieuse l'affreux pourcentage d'au moins 90 pour cent.

Messieurs, je vous ai dit tout à l'heure que cette question de nos écoles m'a fait souffrir. Oui, j'ai souffert en nous voyant traiter comme des étrangers dans ce pays qui est le nôtre et que nous avons deux fois gardé à l'Angleterre; j'ai souffert en voyant la division au sein des catholiques; j'ai souffert de l'isolement où je me suis trouvé, j'ai souffert l'agonie quand il m'a fallu marcher en avant, redoutant de ne pas suivre moi-même le Pasteur des pasteurs, redoutant de vous conduire peut-être vers des abîmes.

J'ai tant souffert que je suis allé à Rome, déverser mon âme dans celle de notre Père commun, le Souverain Pontife. Je lui exposai, telle que je la connais, aussi sincèrement que j'en fus capable, la question des écoles, je lui dis notre lutte dans tous ses détails, les raisons que nous croyons avoir de résister à l'anglicisation, et le Pape me répondit: "Je pense exactement comme vous." Les cardinaux que j'ai rencontrés m'ont répété la même chose et j'ai senti qu'un poids immense cessait de peser sur mon âme. J'avais, nous avions l'assentiment de Rome.

On dira que le Pape n'est pas infaillible en la matière. Je réponds que ceux qui pensent autrement que lui ne le sont pas davan-

tage et je leur nie la compétence voulue pour juger une cause qui demande une connaissance approfondie de l'âme canadienne-française.

D'ailleurs, notre question scolaire ne fût-elle qu'une question nationale, nous serions des incapables et des lâches si nous la laissions périr. Nous serions l'opprobre, non-seulement de notre race, mais encore de tous les Anglais qui pensent et du monde entier. "Quand on a l'honneur d'être Canadien-français, disait le grand Langevin du Nord-Ouest, il faut savoir le dire et le dire tout haut."

Quand on nous aura prouvé que le Canadien-français est déloyal à l'Angleterre ou au Canada, parce qu'il parle français et qu'il veut demeurer Canadien-français, nous admettrons la sagesse du Règlement XVII .

Jusque-là nous le dénonçons comme un monument d'iniquité et d'injustice et nous refusons de nous y soumettre parce qu'il tend à nous amoindrir, à nous mutiler, à nous absorber.

On a dit que ni l'Eglise, ni la famille, n'a le droit de voir ce qui se passe à l'école, que l'Etat y est tout. Nous répondons: Pardon, l'école, surtout celle que le peuple soutient de ses deniers, c'est le prolongement de la famille. L'Eglise a le droit d'y pénétrer pour sauvegarder les droits du chrétien et l'Etat n'y entre lui que pour protéger les droits de la famille et ceux du chrétien. C'est là d'ailleurs le but de l'autorité civile: protéger le faible contre le fort, diriger toutes les volontés et toutes les énergies en vue du bien commun, en s'efforçant de ne jamais léser le droit des individus.

Courage, frères, encore une fois, soyons unis dans la prière et dans la juste revendication de nos droits de citoyens. Courage, on l'a dit et je le répète: Nous écrivons actuellement la plus belle page de l'histoire du Canada.

Qui donc a dit que vous étiez une race inférieure? Race inférieure, ces pères de famille qui se lèvent partout, prêts à tous les sacrifices pour défendre leurs foyers; ces femmes héroïques que l'amour maternel a changées en guerrières. Qu'il vienne Hérode avec ses satellites. Ne craignez rien, nous n'aurons pas un second massacre des innocents: Rachel veille cette fois et monte la garde autour de ses enfants.

Race inférieure, ces religieux et ces religieuses qui travaillent sans salaire pour une cause sacrée, ces humbles jeunes filles qui restent au poste du devoir, même quand on les menace de la prison. Race inférieure, vraiment, qu'on ouvre l'histoire n'importe à quel chapitre, nous n'avons pas peur de la comparaison.

J'ai fini et je résume en deux mots toutes nos prétentions. Ce que nous voulons, c'est la paix, c'est la justice, c'est la liberté en ce pays libre. Ce que nous voulons, c'est d'être traités comme des frères et non pas comme des étrangers.

Ce que nous voulons, spécifiquement, c'est le droit d'enseigner efficacement à nos enfants, dans nos écoles, avec notre argent, les deux langues officielles du Canada, le français et l'anglais. Si cette demande est exagérée, qu'on nous le prouve; si elle est raisonnable qu'on y fasse droit.